

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun recrute pour orchestre DÉMOS

Enseignants Danse

(pour 2 ans, interventions 1 à 3 fois par mois semaine et samedi en période scolaire)

Recrutement dès que possible

Contexte :

L'Orchestre des jeunes Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre et destiné à des enfants de 7 à 12 ans vivant sur des territoires connaissant des difficultés sociales, économiques et environnementales. Ce projet s'appuie sur un partenariat éducatif entre des musiciens employés par le dispositif et des travailleurs sociaux mis à disposition par différentes structures à caractère social du territoire (centres sociaux, MJC...). Ce projet a été initié en 2010 en Île-de-France avec le soutien de l'Etat (Ministère de la culture et Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), des collectivités territoriales et des mécènes. Piloté par la Philharmonie de Paris, la quatrième phase du projet débute avec pour objectif la création de 60 orchestres à l'échelle nationale.

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a signé une convention de partenariat pour démarrer le projet Démos à la rentrée scolaire 2020/2021. Le chef d'orchestre est Nicholas McRoberts. L'orchestre d'enfants se compose de 5 groupes (3 cordes, 1 bois, 1 cuivre), et s'organise autour de 3 centres sociaux et culturels, et une MJC.

Description des missions :

Les danseurs contribuent à construire une pédagogie musicale innovante fondée sur la motivation et l'intérêt. Ils travaillent en équipe avec des intervenants musiciens et des chefs de chœur ainsi que des référents sociaux qui accompagnent dans leur quotidien les jeunes.

Les danseurs ont pour mission l'approche d'un travail corporel ainsi que d'accompagner l'apprentissage instrumental encadré par les intervenants musiciens.

L'enseignement est collectif, destiné à des groupes de 15 enfants débutants.

Les ateliers se déroulent sur un rythme bi-hebdomadaire hors temps scolaire au sein des structures sociales et écoles partenaires, situées au plus proche des lieux de vie des enfants.

L'année est ponctuée par des rencontres régulières en grande formation d'une centaine de jeunes, avec direction d'orchestre.

En deuxième année, la danse appuie notamment les musiciens par la "FM Danse" pour aider les enfants dans l'apprentissage du solfège, impliquant des bases en solfège.

Compétences et qualités requises :

- Formations (dont bases en formation musicale) et expériences confirmées en danse notamment baroque, contemporaine, etc.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à innover et à s'investir dans un projet social.

Calendrier d'intervention :

- Projet d'une durée de 3 ans depuis la rentrée 2020/2021.
- Les danseurs interviennent à raison de 7 interventions pour chacun des groupes en atelier (1h30 à 2h de cours). Puis, ils peuvent intervenir également lors des rassemblements en grande formation tout au long de l'année, environ toutes les 6 semaines en année scolaire complète (9 rassemblements).
- Si 1 atelier, 2h30 de rémunération pour 1h30 de cours (1h supplémentaire en temps de préparation rémunéré).
- Programme de formations obligatoire tout au long du projet.

Rémunération :

- L'enseignant de Danse est embauché sur la base de vacation à hauteur du volume horaire dévolu à sa participation aux ateliers (7 interventions en atelier par groupe) et rassemblements d'orchestre (9 environ par an), concerts (4h/an), formation (1 à 2 jours/an).
- Vacation : 30€ brut de l'heure.
- Déplacement : revalorisation en cas de déplacement lointain (1h30 supplémentaire équivalent à 45 € brut aller/retour).

Les candidatures sont à adresser dès que possible à :

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération du Grand Verdun
11 rue du Président Poincaré
CS 80719
55107 VERDUN cedex
drh@grandverdun.fr

Renseignements : Soizic BERTHO - Coordinatrice - sbertho@grandverdun.fr - 06 46 87 76 76

DÉMOS GRAND VERDUN

POSTE INTERVENANT EN DANSE - Détails

La danse dans Démonos est un outil pour aider les musiciens dans l'apprentissage instrumental des enfants. Elle n'est pas une discipline à part entière, et se met en œuvre de manière collaborative avec les musiciens.

En 2ème année Démonos, il n'y a pas d'œuvre dansée en tant que telle (chant chorégraphié), la danse participe aux échauffements des enfants pendant les rassemblements, pendant les ateliers elle devient un outil pour aider les enfants à la découverte de la formation musicale ("FM danse", ce qui nécessite des bases en solfège), et coopère avec les musiciens pour l'apprentissage des œuvres musicales et orale.

Deux œuvres musicales sont au programme des enfants : une œuvre classique, et une œuvre d'oralité qui est un répertoire traditionnel "du monde" (ex : chant chorégraphié d'Afrique du sud avec bodyclaps).

Pour le concert de fin d'année, une création autour d'une entrée dansée des enfants est préparée.

La pratique de la danse dans Démonos ne relève donc pas d'une discipline spécifique (classique, modern jazz, contemporain,...) mais surtout d'une motivation pour s'impliquer dans un projet musical collectif expérimental.

Il n'y a pas de formation spécifique mais la Philharmonie de Paris a développé une base documentaire très fournie, et un accompagnement pédagogique général est prévu.

Un diplôme DE est privilégié (surtout pour les notions de solfège en 2ème année Démonos), et les étudiants en cours de cursus sont concernés également.

Les interventions danse ont lieu, en période scolaire, pendant les ateliers (groupe de 15 enfants par famille instrumentale encadré par 2 musiciens et 1 animateur, 2 fois par semaine), les rassemblements d'orchestre (80 enfants), le concert. Des formations sont incluses, et des temps de préparation en équipe sont organisés.

Le planning des danseurs est élaboré en fonction de leurs disponibilités, et en se partageant les interventions.

Dans Démonos, les danseurs interviennent 7 fois en atelier pour 5 groupes (35 interventions de 1h30 à 2h, rémunérée 2h30 à 3h avec 1h de temps de préparation rémunéré, démarrage entre 16h et 17h lundi/mardi/jeudi/vendredi selon les groupes), pendant les rassemblements d'orchestre (environ 1 fois par mois, 6 tuttis de 2h30 samedi, 4 jours de stage de 5h30 samedi), au concert de fin d'année en juin.

Pour illustration, sur 9 mois scolaires, il y a en moyenne 3 à 4 interventions en atelier par mois et 1 rassemblement le samedi, **en sachant que la répartition annuelle se fait en fonction des disponibilités de chacun et des étapes d'apprentissage de l'orchestre.**

La rémunération est sur la base d'un contrat de vacation à 30€ brut de l'heure. Une rémunération en GUSO est possible pour les intermittents. En cas de déplacement lointain, une revalorisation horaire (45€ brut par aller retour) s'ajoute à la rémunération.

La rentrée Démos 2021/2022 a lieu pour les professionnels (intervenants artistiques et animateurs) le vendredi 10 septembre, suivie de 1 ou 2 jours de formation.

Les ateliers devraient démarrer la semaine du 20 septembre et le stage de rentrée des enfants le samedi 25 septembre.

Démos, c'est une aventure musicale humaine et collective au service des enfants !

Je vous remercie d'avance pour la circulation de cette offre d'emploi dans vos réseaux, et reste disponible pour des informations complémentaires !